

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, 1^{er} mai 2017 à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Aubuchon, Caroline, parent
Campbell, Nancy, enseignante
Groleau, Lucie, personnel de soutien
Laverdière, Danielle, enseignante
Levasseur, Aline, responsable du service de garde
Mercier, Chantal, enseignante
Morin, Ghislain, président et délégué au Comité de parents
Prince, Alain, parent et substitut au Comité de parents
Pelletier, Steve, parent
Roberge, Yves, enseignant

A avisé de son absence :
Boisclair, Véronick, parent, vice-présidente et substitut au comité de parent

Est également présent : Gagnon, Marc, commissaire
Bégin, Éric, Directeur

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modification à l'ordre des points proposés : le point 5 et 7 seront traités prioritairement puisque Mme Aline doit quitter plus tôt.
Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Danielle Laverdière d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec les modifications.

18CE1617-24

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 FÉVRIER 2017

Il est proposé par M. Yves Roberge et appuyé par Caroline Aubuchon d'adopter le procès-verbal du 20 février 2017.

18CE1617-25

Approuvé à l'unanimité.

4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

M. Bégin se présente au comité et donne des nouvelles de Mme Gagnon. M. Bégin sera en poste pour un minimum de 2 mois. Il a effectué plusieurs remplacements en poste de direction et autres besoins de la commission scolaire. La campagne de financement se termine aujourd'hui et la collecte et comptabilisation des enveloppes se feront dans les prochains jours. Mme Mercier demande aux parents du CE intéressés et disponibles pour compter les sous le 15 mai prochain, de se manifester. L'accueil des maternelles aura lieu le 1^{er} juin avec la formule habituelle. Le service de garde sera disponible pour nos élèves actuels de la maternelle. Les 5^{ème} années et la classe jumelée 5-6^{ème} sont présentement en marathon de lecture et l'activité est bien appréciée. Quant aux activités sports plus et du mois de mai, mois de l'activité

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

physique, plusieurs sont à venir : Grand défi Pierre Lavoie (cubes énergie), cours d'éducation physique parents-enfants, marchathon, Défi 1000 mètres, activités récompense en lien avec la campagne de financement, sortie golf et projet vélo.

Points apportés au sujet des collations : Explications de la problématique liée à l'arrivée des sorbets, disponibles comme collation à la cafétéria. Les ingrédients ne sont pas considérés comme « santé » et occasionnent différents inconvénients. Explications de M. Bégin en lien avec le processus suivi par la commission scolaire envers le concessionnaire. La vente a été approuvée mais selon certaines conditions que le concessionnaire n'a pas respectées dans l'ensemble. Un suivi sera fait et certaines démarches peuvent être entreprises par l'école pour aider à la situation. L'ensemble du conseil d'établissement se questionne sur les moyens à prendre pour limiter ce genre de collation et encadrer les pratiques, s'il y a lieu. Nous pourrions entre autre envoyer les informations aux parents sur les collations offertes aux enfants, leurs informations nutritionnelles et les coûts. Nous devrions aussi communiquer avec la nutritionniste afin de discuter de notre point de vue avec elle. Il est aussi proposé d'établir des règles claires auprès des élèves pour limiter les échanges d'argent et de sorbets et la quantité qu'ils seront autorisés à se procurer.

Il est proposé par M. Steve Pelletier de conscientiser les parents en envoyant les informations concernant les collations : la teneur des collations, le prix et les informations nutritionnelles.

Il est également proposé par M. Pelletier de faire un retour avec la nutritionniste concernant les sorbets.

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

Sortie à la cabane à sucre et spectacle de fin d'année se sont bien déroulés et ont été fort appréciés. Lors du spectacle, le groupe de musique s'est produit à la fin de chacune des deux parties du spectacle, à la demande des parents. Le spectacle a aussi été suivi d'une pièce de théâtre organisée par une ancienne élève de l'école. Elle a elle-même écrit la pièce et supervisé chacune des étapes du projet.

Du 15 au 19 mai prochain, se déroule la semaine des services de garde. Le 19 mai en matinée : sortie à Artopex pour vivre des activités (jeux gonflables) et en après-midi, une collation spéciale sera servie aux élèves avec un invité spécial. La période des inscriptions au service de garde par le biais du programme Mozaïk, est en cours, et se termine le 17 mai prochain. Pour le faire par la suite, on peut communiquer en personne avec Mme Aline et remplir un formulaire papier.

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Commentaires de M. Gagnon, commissaire, qui mentionne que le spectacle du service de garde amène beaucoup de commentaires positifs et de belles retombées pour notre école. L'équipe du service de garde y travaille très fort et cela est très apprécié.

7. RÈGLES DU SERVICE DE GARDE 2017-2018

Le document sur les règles de fonctionnement du service de garde est présenté par Mme Aline Levasseur. Les modifications apportées sont généralement en lien avec la sécurité et autres points importants (voir document joint).

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Il est proposé de voter tout de suite afin d'établir que le service de garde soit fermé pour la semaine de relâche 2017-2018. La ville de Granby offrant à moindre coût de nombreuses activités, la demande des parents n'est jamais suffisante pour justifier l'ouverture du service de garde.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Nancy Campbell de ne pas ouvrir le service de garde pour la période de la relâche 2017-2018.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Nancy Campbell d'accepter les activités proposées.

18CE1617-26

Approuvé à l'unanimité.

8. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le 19 juin, les classes de 3^{ème} année vivront une sortie au Royaume des quilles de Granby.

Il est proposé par Mme Nancy Campbell et appuyé par M. Steve Pelletier d'accepter les activités proposées.

18CE1617-27

Approuvé à l'unanimité.

9. TEMPS ALOUÉ PAR MATIÈRE 2017-2018

Présentation des temps alloués par matière, la grille présentée est la même que l'an passé puisque les enseignants ont manifesté leur désir de conserver le statu quo.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par M. Alain Prince d'accepter les activités proposées.

18CE1617-28

Approuvé à l'unanimité.

10. RÈGLEMENT RE-25

Présentation du document sur le projet RE-25, le règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires de comité exécutif de la commission scolaire. La modification permet aux parents d'être à la séance dès 19h et de ne pas vivre d'interruption.

11. MODIFICATION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Les 3 écoles secondaires de Granby désirent pouvoir enseigner de la 1^{ère} à la 5^{ème} secondaire dans chacun de ses établissements. Cette modification a pour but de mieux accueillir la future clientèle et d'assurer une meilleure répartition des ressources selon les besoins.

12. SÉCURITÉ À VÉLO ET TOUR DU SILENCE

Informations de la SAAQ portant sur l'importance de porter un casque à vélo. Le tour du silence aura lieu à Granby le 17 mai prochain (10 km) pour sensibiliser les gens au partage de la route avec les cyclistes.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

13. INFORMATION DE L'O.P.P.

Aucune information à ce point. Le comité n'a pas été formé en début d'année. Les bénévoles sont disponibles pour les tâches régulières à notre école.

14. COMMENTAIRES DE PARENTS

Commentaire de M. Pelletier concernant les transports particuliers dont les conducteurs sont parfois imprudents dans leur conduite. Un suivi sera fait. L'utilisation du débarcadère par les parents est aussi problématique. M. Bégin ayant déjà fait certaines démarches, un suivi sera maintenu. Questionnement sur l'avancement des travaux d'aménagement sur la cour, en lien avec les paniers de basketball et la demande de subvention pour le gazebo. En suivi également. Proposition de M. Pelletier d'instaurer une tradition pour planter un arbre par année pour chaque cohorte de finissants afin de créer une cour plus verte et ombragée avec les années. M. Pelletier se porte volontaire pour entamer des démarches.

Il est proposé par M. Pelletier et appuyé par Mme Campbell d'adopter le projet de plantation d'arbre afin de souligner le départ vers le secondaire de nos cohortes.

15. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

Deux conférences auront lieu prochainement, une à l'école Haute-Ville sur l'estime de soi et une à Jean-Jacques Bertrand, sur la séparation parentale. Le comité de parent a établi l'ébauche de règles de fonctionnement pour les consultations des membres du comité. Le FCPQ aura un colloque le 3 juin à Québec portant sur le nouveau projet éducatif. Le comité EHDAA demeure à l'intérim pour la présidence.

16. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant la levée de l'assemblée, il est proposé que la rencontre du 5 juin soit devancée à 18h afin de permettre la tenue d'un petit goûter convivial avant la réunion. Mme Campbell se chargera d'organiser le goûter.

Il est souligné par Mme Danielle, que Mme Campbell fête cette année ses 20 ans d'enseignement.

Il est proposé par Mme Lucie Groleau et appuyé par Mme Danièle Laverdière de lever l'assemblée.